

Découvrez pas à pas la procédure de dépôt de dossier DETR sur Démarches Simplifiées



1/ Télécharger Mozilla Firefox (gratuit et obligatoire pour accéder au formulaire)

2/ Accédez à la plateforme en suivant le lien :

<http://www.bas-rhin.gouv.fr/Politiques-publiques/Collectivites-locales-Intercommunalite/Subventions-pour-l-investissement-public/DETR-et-DSIL/DETR-DSIL2>

3/ Connectez-vous à la plateforme grâce au lien :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/formulaires-detr-dsil-2021-bas-rhin> (s'il s'agit d'un nouveau dossier)

ou

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/detr-dsil-maintien-d-un-dossier-depose-en-2020-sur> (s'il s'agit d'un maintien d'un dossier 2020 sur 2021)

Vous atteignez une page qui vous propose de vous connecter avec un identifiant et un mot de passe. Si vous n'avez **jamais** déposé de dossier sur Démarches Simplifiées au titre de la DETR, **vous devez vous créer un compte**.



Formulaires DETR & DSIL 2021 Bas-Rhin

Cette téléprocédure concerne les demandes de subventions suivantes :

- DSIL part exceptionnelle pour des opérations démarrant en 2020
- DETR pour des opérations démarrant en 2021
- DSIL et DSIL part exceptionnelle pour des opérations démarrant en 2021

ATTENTION :

Commencer la démarche

Avec FranceConnect

France connect est la solution proposée par l'État pour sécuriser et simplifier la connexion aux services en ligne.



Qu'est-ce que FranceConnect ?

OU

Créer un compte demarches-simplifiees.fr

J'ai déjà un compte

Si vous avez **déjà** déposé un dossier sur Démarches Simplifiées, **utilisez vos identifiants précédemment créés**.

L'adresse mail à renseigner recevra l'ensemble des notifications de la plateforme. Choisissez de préférence l'adresse de la personne plus particulièrement en charge du dossier et/ou une adresse à laquelle plusieurs personnes ont accès.

4/ Une fois connecté, renseignez le formulaire de demande de subvention

En vous identifiant avec votre n°SIRET

📁 **Formulaires DETR & DSIL 2021 Bas-Rhin**

👤 Inviter une personne à modifier ce dossier ▾

Les champs suivis d'un astérisque (*) sont obligatoires.

Votre dossier est enregistré automatiquement après chaque modification. Vous pouvez à tout moment fermer la fenêtre et reprendre plus tard là où vous en étiez.

1. PORTEUR DU PROJET

Etes-vous une commune ou un EPCI ? *

Mairies, communautés de communes et syndicats

Valeur secondaire dépendant de la première

Vous pouvez maintenant renseigner votre demande de subvention.

Les champs dotés d'une *, sont **obligatoires**. Vous ne pourrez pas soumettre votre dossier sans les avoir complétés.

8. PIECES JOINTES

Note explicative du projet: contexte, objectifs poursuivis, nature et descriptif de l'opération *

Document au format .pdf, daté et visé.

Aucun fichier sélectionné.

Délibération approuvant le projet et le plan de financement *

Doivent y figurer impérativement le plan de financement ainsi que l'ensemble des demandes de subventions se rapportant au projet.
Document au format .pdf, daté et visé.

Aucun fichier sélectionné.

Plan de financement prévisionnel *

Coût HT de l'opération détaillé par poste de dépense.
Document au format .pdf, daté et visé par le porteur de projet.

Aucun fichier sélectionné.

Coût estimatif détaillé du projet *

Devis descriptifs d'entreprise ou APD par poste de dépense.
Document au format .pdf, daté et visé.

Aucun fichier sélectionné.

Echéancier prévisionnel de réalisation de l'opération et des dépenses *

Une fois le formulaire renseigné, vous aurez à insérer les pièces-jointes à votre demande.

Si vous n'allez pas au bout de la démarche, un brouillon est automatiquement enregistré. Sinon, vous pouvez choisir de **déposer votre dossier**.

Votre brouillon est automatiquement enregistré. [En savoir plus](#)

Si votre brouillon est enregistré : les services de la préfecture **n'auront pas connaissance du fait que votre dossier est initié sur la plateforme.**

Si vous souhaitez compléter votre dossier plus tard, vous aurez accès à votre brouillon enregistré en cliquant sur la **Marianne** figurant en haut à gauche de l'écran.

Déposer le dossier : une fois renseigné l'ensemble des champs obligatoires, vous pouvez soumettre votre dossier. Le fait de soumettre votre dossier permettra aux services de la préfecture de vous accompagner dans sa construction.

Lorsque votre dossier sera soumis vous recevrez un accusé de réception automatique qui vous permettra de démarrer l'opération au sens réglementaire (notification des marchés, signature des bons de commandes...).



Merci !

Votre dossier sur la démarche l

été envoyé.

a bien

Vous avez désormais accès à votre dossier en ligne.

Vous pouvez le modifier et échanger avec un instructeur.

[Accéder à votre dossier](#)

5/Communiquez avec les services de la préfecture à travers la messagerie

Une messagerie est à votre disposition sur la plateforme vous permet d'échanger avec les services de la préfecture. Ainsi, la préfecture vous informera des pièces manquantes à la complétude de votre dossier sur cette messagerie. Cette dernière vous permettra également de faire état des éventuelles difficultés rencontrées.

A travers cette messagerie, il vous sera également communiqué :

- un premier message accusant réception de votre demande,
- l'accusé de réception de dossier complet,
- la décision d'attribution ou de refus de la subvention (après validation de la commission DETR).